



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mouvement de la Paix appelle à une participation massive aux manifestations et rassemblements du 1^{er} mai 2023

« Une Paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».



En attribuant en 1969 le prix Nobel de la Paix à l'Organisation internationale du travail (OIT créée en 1919), le Comité du prix Nobel a alors expliqué l'attribution de cette

distinction à l'OIT par le fait que l'OIT s'était donnée comme tâche principale de veiller à ce que le monde soit fondé sur la justice et agissait pour mettre en œuvre son principe fondateur : **« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. »**

Le Mouvement de la Paix est lui aussi convaincu qu'il y a un lien essentiel entre la justice sociale à l'intérieur de chaque pays et la paix internationale. La résorption des inégalités au sein de sociétés et entre les sociétés est un enjeu fondamental pour la Paix. Pour atteindre ces objectifs, comme le recommande le droit international à travers l'article 26 de la Charte des Nations Unies, il faut : **« favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ».**

Ce n'est pas le chemin que prend le gouvernement français et le président de la République Emmanuel Macron qui, le 20 janvier 2023, a déclaré sa volonté d'engager la France dans une « *économie de guerre* » et que « *la Loi de Programmation Militaire 2024 -2030 traduit des efforts considérables... qui nous obligent pour des décennies... car nous ne devons jamais être en retard d'une guerre, mais nous devons avoir une guerre d'avance* » !

Ainsi, il refuse de répondre à des besoins sociaux élémentaires, impose une réforme antisociale en matière de retraite contre l'aspiration largement majoritaire de la population. Le président de la République Emmanuel Macron et son gouvernement imposent **cette réforme des retraites pour des raisons financières. Dans le même temps, ils entendent faire passer au Parlement leur Loi de Programmation Militaire (LPM) de 413 milliards d'euros sur 6 ans. C'est une augmentation de 40 % par rapport à la LPM précédente. Cette LPM inclut de l'ordre de 60 milliards d'euros pour les armes atomiques, en violation du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP) signé et ratifié par la France en août 1992 et en contradiction avec le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) entré en vigueur le 21.01.2021.**

Le 1^{er} mai est aussi une journée de solidarité internationale pour la Paix entre les peuples. C'est pourquoi nous exigeons que la France agisse pour une issue politique et diplomatique à la guerre en Ukraine et pour tous les conflits en cours (Palestine, Yémen, Kivu, Syrie, Sahel...) au lieu d'engager notre pays dans le cycle infernal de la guerre entretenu par le lobby militaro industriel qui est le seul à en profiter.

La guerre n'est jamais la solution, mais toujours le pire pour les peuples. La sécurité humaine des peuples ne peut se développer sans la Paix. **Pour le Mouvement de la Paix, la paix se construit à travers la convergence des aspirations et des luttes des peuples pour les droits humains.**

En France, agissons ensemble pour construire **notre futur : un futur pour la vie, la Paix, la justice sociale et climatique, sans armes nucléaires, une transition pacifiste porteuse de transformations sociales profondes.**

Dans la même dynamique qui existe contre la dégradation des retraites, agissons ensemble pour une économie de paix, pour une politique qui favorisera la réponse aux besoins de sécurité économique, professionnelle, sociale, sanitaire, alimentaire, écologique des populations plutôt que des dépenses militaires insensées. **Ensemble, le 1^{er} mai, mais aussi durant les mois de mai et juin avec un temps fort les 20 et 21 mai (journées nationales d'actions contre la LPM), pour que la Loi de Programmation Militaire proposée soit rejetée** par les parlementaires, parce que sans ce premier acquis, il nous sera beaucoup plus difficile de construire, ensemble, une société et un monde de Paix.

Pas de justice sociale sans Paix, pas de Paix sans justice sociale !

A Paris, le mercredi 26 avril 2023

Le Mouvement de la Paix